



Artiste et dépôt de marque

Par Calou

Bonjour à tous,

Je suis artiste peintre passée pro il y a peu et je me pose pas mal de questions sur le dépôt de marque. Je me demande surtout s'il y a un intérêt en tant qu'artiste à le faire.

Je voudrais donc surtout savoir si à votre connaissance je peux me renseigner à ce sujet auprès de professionnels en particulier ou une institution. Je ne pense pas pouvoir m'adresser à l'INPI pour y voir plus clair et m'aider à prendre une décision. Je tente donc ma chance ici au cas où vous auriez des conseils. Nous sommes seuls très souvent de nos jours, on a peu d'interlocuteurs, il faut se débrouiller tout seul. Même pour protéger mes créations, j'ai vu de tout sur le Net, pas facile de s'y retrouver! Je vais donc surement utiliser des enveloppes Soleau dans un premier temps.

Merci de votre attention et d'avoir pris le temps de me lire. Bonne journée

Par NBRavocat

Bonjour,

Vous pouvez me contacter en privé si vous avez des questions sur ces sujets que je pratique au quotidien.

Bien cordialement,